

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024 à 18h30

Présents : Mmes Sylvianne BARROCAS, Céline VAN DER HEYDEN, Claudine GOUSSET, Mahsa SCHWARTZWALDER, Béatrice MONNIER, Adeline ANOULD

Mrs. Jean-François RIBIERE, Gilles GOSZKA, Patrick STRAUSS, Jean-Marie ROPP, Gilles UTTEWILLER

Procurations : M. DALLONS Antoine (procuration à Céline VAN DER HEYDEN)

Absents : Mmes DONZE Nathalie, Karine LEMAZO, M. Régis BAZELIN

Secrétaire de séance : M. STRAUSS Patrick (unanimité)

### 1. Extension du réseau concédé d'électricité pour un centre routier projeté route de RONCHAMP

Il est prévu une extension du réseau concédé d'électricité pour un centre routier projeté route de Ronchamp.

Ces travaux sont de la compétence du S I E D auquel adhère la commune.

Il est prévu l'extension d'environ 150 mètres et la fourniture et pose d'un coffret électrique en limite de propriété.

Selon les dispositions en vigueur l'ensemble des travaux seront financés par le S I E D.

Le conseil municipal :

**Valide le projet**

**Demande au SIED la réalisation de ces travaux.**

**Prend acte qu'une opération de renforcement du réseau de distribution publique d'électricité est nécessaire.**

➤ **Unanimité (12 voix pour)**

### 2. Projet article ERCE pour 4 cellules commerciales projetées route de Ronchamp.

Il est prévu une extension de réseau concédé d'électricité pour 4 cellules commerciales route de Ronchamp.

Ces travaux sont de la compétence du S I E D

La demande peut bénéficier d'une aide financière du S I E D égale à 40%.

Le conseil municipal demande au SIED :

**De procéder à l'étude détaillée selon l'avant projet définitif présenté.**

**Que la participation financière demandée par le SIED soit prise en charge par le demandeur.**

➤ **Unanimité (12 voix pour)**

### 3. Budget lotissement.

La commune est propriétaire d'un terrain constructible situé au lieu-dit la Combe d'une surface de 44,90 ares. Par délibération du 15 mars 2024 le conseil a décidé la création d'un futur lotissement.

Ce terrain fera l'objet d'une division de 5 lots. Un budget annexe a été créé.

La commune va solliciter un prêt auprès de la banque pour un montant de 95 000 €.

<b>Dépenses Budget annexe lotissement</b>
Honoraires architecte : 5 910 € TTC
Architecte : 1 200 € TTC
Permis d'aménager : 2 190 € TTC
Etude Géotechnicien 2 544 € TTC
Devis travaux 81 000 € TTC
<b>TOTAL : 93 200 € TTC soit 95 000 €</b>

➤ **Unanimité (12 voix pour)**

**4. Convention avec l'INSEE fixant les conditions générales de préparation et d'exécution de l'enquêtes famille 2025**

La commune va réaliser en 2025 le recensement de ses habitants l'enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février.

Ce recensement est très important de sa qualité dépendent du le calcul de la population légale sa mise à jour et diffusion chaque année fin décembre et la prise en compte pour déterminer la participation de l'état au budget de la commune.

En 2025 l'enquête familles visant à mieux connaitre les modes de vie des familles aujourd'hui sera exceptionnellement associée à l'enquête annuelle a l'enquête annuelle de recensement, elle est reconnue d'intérêt général par le CNIS.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

**Décide de ne pas participer à l'enquête Familles 2025 dans le cadre du recensement 2025.**

➤ **CONTRE à l'unanimité (12 voix)**

**5. Terrains PLUI.**

Il est nécessaire de demander d'inclure au P L U I deux terrains constructibles, ces deux parcelles ZD 214 et ZD 48 situées au Champs Salmont appartiennent à la commune. Il est demandé d'inclure ces deux parcelles au P L U I.

➤ **9 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS Mme VAN DER HEYDEN et M. DALLONS, 1 CONTRE Mme SCHWARTZWALDER**

*Questions diverses.*

Accueil du docteur LAINE, avec lequel est évoqué le problème que pose toujours son non-remplacement ainsi que différents points relatifs à l'entretien de la Maison Médicale qu'il nous a léguée.

*Séance levée à 21h.*

Fait à Saulnot le 27/06/2024

Le Maire Jean-François RIBIERE


